

8/06/2023

Bonjour,

Le 1^{er} juin, Carole GRANDJEAN ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels auprès du ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion et du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, a été auditionnée par la délégation aux entreprises du Sénat, dans le cadre de la clôture des travaux du **rapport sur la formation, les compétences et l'attractivité** (initié en février dernier).

Après avoir entendu un rappel de situation :

- les difficultés croissantes des entreprises à pourvoir des postes disponibles sont constatées ; dans de nombreux secteurs en tension
- alors même que la France compte officiellement 3 millions de chômeurs, et que 13% des 16-30 ans ne sont ni en activité, ni en formation, ni en études
- alors que la délégation avait déjà tiré la sonnette d'alarme en 2020 sur le même sujet (avant même les nouveaux changements comportementaux liés à la recherche accrue de sens au travail post covid19) ; et que l'accélération de l'évolution du marché du travail est notable,
- alors qu'est déploré un éclatement de l'action publique entre de trop nombreux acteurs en un dispositif complexe
- alors que peut aussi être déploré un fonctionnement « en silo » de l'Etat (avec de faibles échanges transverses entre toutes les parties prenantes : dont les entreprises et des représentants syndicaux),

la Ministre a été appelée à détailler les actions du gouvernement en matière d'Emploi et de réponses au défi de l'adaptation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers le marché du travail.

En introduction elle a reconnu la nécessité de **mieux ajuster de façon permanente notre système formatif** aux évolutions sociétales constatées ou attendues (transition numérique, environnementale, aspirations sociales, changements démographiques, progrès techniques ...).

Pour cela, elle a évoqué que « l'appareil de formation devait être rénové pour être plus agile et plus accessible », ce qui supposait une réforme structurelle.

Elle a ensuite détaillé les principales actions suivantes :

1. **Réforme des Lycées professionnels**

Les Lycées professionnels accueillent actuellement 1 lycéen sur 3, mais qui sont trop souvent en échec. Alors que 10/15 métiers en tension sont accessibles par la voie professionnelle, moins d'1 lycéen professionnel sur 2 parvient à s'insérer dans l'emploi après son diplôme dans la filière préparée.

L'Etat va augmenter le Budget dédié à l'enseignement professionnel (de 4.9 milliards d'€ à + 1 milliard par an d'ici la fin du quinquennat)

- . Les effectifs enseignants vont être maintenus, mais + 400 ETP vont être créés en appui aux enseignants ((conseillers principaux d'éducation, infirmiers, assistantes sociales, etc.)
- . la rémunération socle des enseignants va être revalorisée
- . des budgets vont être dédiés à la Formation des enseignants

- . de nouveaux plateaux techniques vont être créés pour des formations à fort taux d'insertion (des Appels à manifestation d'intérêt vont être lancés ; dans le respect de la compétence des Régions : « Compétences et métiers d'avenir »)
- . des formations sans débouchés vont être fermées
- . des outils de mesure des taux d'insertion vont être créés, permettant de suivre les résultats par formation
- . les Formations de spécialisation post bac pro « d'initiative locale » vont être développées (actuellement au nombre de 4000, l'objectif est de les porter à 20 000)
- . un « bureau des entreprises » sera mis en place par lycée : il recueillera les besoins de stages des entreprises ; pour mieux orienter et améliorer la diffusion des besoins de stages et leur qualité
- . certaines filières d'avenir trop peu connues vont faire l'objet de meilleures « mises en visibilité ». « Il s'agit d'étendre la durée de réflexion des élèves, aujourd'hui cantonnée seulement à l'année de 3^e, afin de leur permettre de construire plus progressivement leur projet et élargir leurs sources d'information. À l'heure actuelle, la plupart d'entre eux s'orientent vers des métiers qu'ils découvrent à travers leur entourage familial, soit en moyenne une dizaine, un éventail jugé bien trop étroit ».

2. Accroissement de l'Apprentissage

Le nombre de contrats d'apprentissage /an est déjà passé de 280 000 en début de mandat présidentiel à actuellement à 840 000. L'objectif est d'atteindre 1 million de contrats en fin du quinquennat.

Le soutien financier de l'Etat est acquis jusqu'à la fin du quinquennat (actuellement de 6000€/contrat, quels que soient la taille de l'entreprise et le niveau de qualification)

Un effort est demandé aux CFA pour être vigilant sur le respect « du juste prix de chaque certification ».

3. Contenu de formation

L'Etat veillera ce que les certifications professionnelles soient révisables et révisées : leurs contenus devront évoluer au même rythme que les évolutions sociétales

Le « BTS cybersécurité » et le « CAP grand âge » ont déjà ainsi fait l'objet d'une remise jour.

Une mission interministérielle installée à l'AFPA devra continuer à œuvrer en la matière.

4. Formation continue

Le CPF est désormais connu, et a trouvé son public.

De 600 000 actions, on est passé à plus de 2 millions ; même si les fraudes et « formations loisirs » ont altéré l'image du CPF.

L'Etat poursuivra son action de **régulation de l'offre CPF disponible** : les SMS de démarchage ont déjà « disparus », et les « formations loisirs » ne sont plus accessibles au CPF.

Le VAE va poursuivre sa transformation nécessaire engagée en 2022.

Seuls 10% des personnes qui s'engagent dans une démarche VAE obtiennent une VAE ... au bout de 18 mois en moyenne ; ce qui est trop peu et trop long.

L'objectif est de multiplier par 3 le nombre de VAE d'ici la fin du quinquennat, en allégeant les formalités administratives et en améliorant l'accompagnement des demandeurs.

La « VAE inversée » est en cours d'expérimentation :

Alors qu'un candidat à la VAE classique doit faire le bilan de ses expériences pour les transformer en diplôme, le nouveau dispositif de VAE inversée permet aux actifs de créer, via un contrat de professionnalisation spécifique, l'expérience ... qui permettra l'acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences, des diplômes, titres et certificats.

Les dispositifs de transition professionnels aux acteurs multiples seront simplifiés : ils n'attirent actuellement seulement 0,3% des salariés concernés par an.

Cela est une réponse bien trop faible par rapport aux enjeux ; alors qu'on attend maintenant « une quinzaine de changements d'emplois dans une carrière ».

Pour aller plus loin :

https://videos.senat.fr/video.3940384_64769fb786c49.formation-competences-attractivite--audition-de-carole-grandjean?timecode=4151000

Bien à vous,



Laurent COUPPECHOUX
Responsable de projets Emploi Formation
P +33 (0)6 37 31 44 42
laurent.coupechoux@nae.fr



www.nae.fr   

745 Avenue de l'Université - Bâtiment CRIANN
F - 76800 Saint-Etienne du Rouvray
T +33 (0)2 32 80 88 00



Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et/ou couverts par le secret professionnel et transmis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en informer son émetteur ou le signaler à direction@nae.fr. NAE décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation. Si l'objet de ce message est indiqué comme « privé », son contenu est sous la seule responsabilité de son auteur.

IMPORTANT : Si vous recevez ce mail en dehors de vos jours d'activité, vous n'avez pas à y répondre immédiatement, sauf en cas d'urgence exceptionnelle.

NAE NORMANDIE AEROSPACE • DEFENCE • SECURITY

 SALON DU BOURGET PARIS AIR SHOW

DU 19 AU 25 JUIN 2023

RETROUVEZ-NOUS
HALL 2B
Stand DE-76

EMBARQUEZ POUR L'AÉRO
www.laerorecrute.fr

L'AÉRO RECRUTE_{FR}

Jeudi 29 Juin 2023**Postes proposés**

- Ingénieur conception et justification des structures F/H
- Ingénieur conception équipement F/H
- Ingénieur conception turbomachine F/H
- Ingénieur conception & modélisation de systèmes propulsifs F/H

**Informations - Inscriptions**

L'aventure spatiale européenne,
ça vous parle ?

Notre site de Vernon est au coeur
de la propulsion de nos lanceurs !

